

Sylvia SOARES

LABORATOIRE Développement Adaptation et Vieillesse – UMR 8263

Section 27 du Comité national de la recherche scientifique – Collège A2

En tant que candidate, je m'engage à :

- Être la porte-parole des chercheur-e-s auprès du Comité National et de la direction du CNRS pour garantir la plus grande impartialité et la transparence dans les évaluations.
- Mener de façon rigoureuse et indépendante l'**évaluation des chercheur-e-s**. La qualité scientifique est le premier critère mais elle ne doit pas être jugée sur les seuls indices bibliométriques, en particulier dans une section accueillant un spectre large de champs disciplinaires. Elle doit également tenir compte de la diversité du métier - activité de formation, de valorisation translationnelle, d'expertises et de gestion de la recherche, des conditions de travail et des risques pris.
- **Le recrutement des chercheur-e-s** est une mission des plus importantes du Comité National. Il engage à la fois l'avenir du CNRS, la pérennité de ses unités et celle des équipes. En plus de la qualité scientifique, le recrutement doit également tenir compte de l'adéquation du projet scientifique avec les diverses disciplines des Neurosciences de la section.
- **L'évaluation des structures** s'appuie sur l'HCERES. Avec sa propre expertise, il est primordial que la section intervienne en partenariat avec l'HCERES. La section doit également prendre part à la réflexion sur les grandes orientations scientifiques que devra prendre notre discipline dans les années à venir.
- L'ensemble des évaluations doit défendre le principe d'une recherche autonome liée au progrès des connaissances et détachée, autant que possible, des contraintes politiques et idéologiques.

Je mettrai au profit de la section mes expériences professionnelles :

Je suis Enseignante-Chercheuse en Neurosciences depuis 20 ans, à Sorbonne Université (anciennement Pierre et Marie Curie-Paris 6). Je suis co-chef de l'équipe Adaptation Neuronale et Réparation, dans l'unité Dev2A. Je m'intéresse aux mécanismes moléculaires et cellulaires mis en jeu dans des situations physiopathologiques du système nerveux central et périphérique (lésions traumatiques et neurodégénératives). Nos approches utilisent des modèles expérimentaux *in vivo* et *in vitro* chez le rongeur, combinées à des analyses anatomiques et de biologie cellulaire, pour comprendre le devenir de l'axone en réponse à la réaction gliale, à l'inflammation et à la vascularisation. A l'échelle subcellulaire, je me focalise particulièrement sur la signalisation vers le cytosquelette et sur son interaction avec les organites. Cette thématique demande une connaissance aussi large que pointue en Neurosciences, tout comme l'enseignement de cette discipline à l'Université. Je suis membre de plusieurs commissions à l'Université, je participe au recrutement de postes universitaires. Je suis experte pour les concours Ingénieurs et personnels techniques de recherche et formation depuis 2012. Surtout, j'ai été membre élue dans la section 25 (future 27), ainsi qu'à la CID 50 à la précédente mandature, ce qui m'a permis de connaître à la fois le spectre de la section à laquelle je me présente aujourd'hui, ainsi que des personnels chercheurs exerçant des métiers de gestion de la recherche. **Je vous invite à voter également pour les autres candidats soutenus par le SNCS-FSU pour défendre nos idées sur une recherche de qualité et soutenir la reconnaissance de notre métier de chercheur.**

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège A1 de la section 27

Yaël GROSJEAN, CSGA

Françoise MUSCATELLI, Inmed Marseille

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élus et élus par la communauté des scientifiques. Les élus et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élus et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élus et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élus et élus SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Les élus et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élus et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élus et élus SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élus et élus SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des collègues qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS** et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élus et élus**.

VOTEZ SNESUP-FSU ET SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

